



Romont, le 3 mars 2026

Élections de Romont : investir – mais où et comment ?

Madame la rédactrice,
Monsieur le rédacteur,

Votre article sur le débat électoral organisé au Bicubic de Romont le 24 ct cite le directeur notre finances et notre syndic : le premier affirme qu'il faut continuer à investir, mais raisonnablement, vu notre endettement record de 65 mio, le second déclare que ce ne sont pas les zones d'habitation, mais les zones d'activité, qu'il faut développer.

Bien dit, ...mais de qui se moque-t-on ?

La Commune néglige la densification d'une zone économique et résidentielle névralgique : la Gare. Or, c'est là que se décide l'avenir de Romont. Les Vert-e-s demandent donc de mettre immédiatement en chantier un projet de plan directeur (PAD) à la fois écologique et favorable à l'implantation de PME high-tech. C'est l'exemple même de l'investissement raisonnable demandé par notre grand argentier ! Avec les Vert-e-s, la Commune investira un montant insignifiant dans un PAD Gare pour en tirer durablement des revenus importants par les taxes, l'impôt immobilier – très élevé à Romont – et les rentrées fiscales des personnes physiques et morales qui s'installeront dans ces locaux.

À titre de contre-exemple : Villaz-St-Pierre – maigrement desservi par les transports publics – a su implanter au Vivier des PME high-tech et un campus cantonal. Romont avait en main les atouts pour damer le pion à Villaz-St-Pierre, mais a dormi. Et cela continue : si l'actuel Conseil communal avait empoigné le dossier du PAD Gare en début de législature, les premiers gabarits de l'écoquartier Gare seraient aujourd'hui plantés...

Claudia Santos, candidate Les Vert·e·s au conseil général